

PROGRAMME DE FORMATION RESIDENTIELLE A L'ETRANGER 2012-2013

ÉCHÉANCIER

Étudiants

Janvier 2012 : Lancement du programme (Étudiants)

Du 05 Janvier au 09 Février 2012 : Sélection par les établissements, selon la réglementation en vigueur, des étudiants majors en vue de subir les épreuves écrites du concours national pour une formation post graduée à l'étranger.

Notification aux étudiants de leur admissibilité ou pas.

Transmission aux conférences régionales universitaires des dossiers de candidature avec le procès verbal, portant sélection, visé par le vice recteur chargé de la formation supérieure, de la formation continue et des diplômés et les doyens concernés. Le procès verbal comprendra :

- La liste globale des étudiants majors de promotion postulant à une formation résidentielle à l'étranger .
- La liste des étudiants majors sélectionnés et proposés selon un ordre de priorité.
- La liste complète de tous les étudiants non retenus avec les motifs du rejet.

Du 12 au 14 Février 2012 : **contrôle de conformité réglementaire** des dossiers des candidatures par **les Conférences Régionales Universitaires**.

Du 20 au 22 Février 2012 : transmission au M.E.S.RS **des dossiers complets** des candidatures répondant aux conditions réglementaires d'éligibilité et ultime examen des dossiers par les services du M.E.S.R.S.

- 20 Février 2012 région Est
- 21 Février 2012 région Centre
- 22 Février 2012 région Ouest

01 Mars 2012: transmission par le M.E.S.R.S des listes des étudiants retenus pour subir les épreuves du concours.

Du 02 au 03 Mars 2012 : Convocation des étudiants (par les Conférences Régionales Universitaires et les établissements).

Mardi 13 Mars 2012 : **Concours National**.

La date de l'évaluation scientifique des étudiants majors concernés (admis au concours) sera précisée ultérieurement.